



RAPPORT D'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE
RÈGLEMENT NO 479-23 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS
D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATIONS ARCHITECTURALE NO 385-19
AFIN D'AJOUTER LA ZONE R-11 AU P.I.I.A.

RAPPORT D'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE LA VILLE DE DUNHAM, TENU DANS LA SALLE DU CONSEIL, LE JEUDI 7 DÉCEMBRE À 18 H.

Sont présent :

- M. Pierre Janecek, maire;
- Mme Marie Charbonneau-Vigneault, cheffe de division – Aménagement et développement durable.

Aucun citoyen n'était présent.

1. OUVERTURE

L'assemblée de consultation publique débute à 18 h.

2. ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NO 479-23 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATIONS ARCHITECTURALE NO 385-19 AFIN D'AJOUTER LA ZONE R-11 AU P.I.I.A.

La cheffe de division – Aménagement et développement durable débute sa présentation sur le projet de modification règlementaire 385-19 relatif au PIIA.

Dans cette présentation, la cheffe de division – Aménagement et développement durable décline les particularités du projet de modification règlementaire ainsi que les dispositions et la localisation de la zone visée.

Période de question. Aucun citoyen n'était présent.

3. CLÔTURE DE LA RÉUNION

L'assemblée de consultation publique se termine à 18h18.

FAIT À DUNHAM, CE 8 DÉCEMBRE 2023.



Marie Charbonneau-Vigneault
Cheffe de division – Aménagement et développement durable

P.j. Présentation PowerPoint.